

*Depuis notre première lettre de décembre 2011, le bureau et le conseil d'administration se sont mobilisés sur diverses actions auxquelles ils s'étaient engagés.*

*Côté communication, les réunions régionales ont accru la connaissance des objectifs de l'association et permis aux acteurs locaux de se rencontrer et de mieux se connaître. Un premier communiqué est parvenu aux principaux médias ainsi qu'à plusieurs organismes officiels. Le contrat avec une société en charge de la création et de la mise en ligne de notre site internet est signé.*

*Côté contacts, une réunion avec le GPFO, la Direction de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication, la CEF, le SNPAMC, ont eu lieu. Les commissions commencent à se mettre en place. Enfin, les préparatifs du Jour de l'orgue battent leur plein. Heureux présage : nous avons obtenu le soutien et le parrainage du ministère de la Culture et de la Communication à cette opération.*

*Côté recrutement, nous atteignons 1 134 membres adhérents individuels et une centaine d'associations et sociétés contributives. Poursuivons ensemble nos efforts pour croître et grandir !*

*Il reste beaucoup à faire. Seule, l'équipe du bureau (9 personnes) et du CA (bureau + 16 personnes) ne suffira pas. Nous comptons sur la collaboration de tous ceux qui peuvent donner un peu de leur compétence, de leur talent et de leur temps à la conduite de nos actions. N'hésitez pas à vous manifester.*

*Le Bureau : Philippe Lefebvre, Olivier Latry, Vincent Dubois, Remi Dropsy, Viviane Loriaut, François Gobillard, Henri Chesnais, Pierre Méa, Jean-Baptiste Courtois.*



## Le Jour de l'orgue

Cette opération est cruciale pour la visibilité nationale des actions menées depuis des années par tous, pour le soutien aux associations et aux organistes, et bien entendu pour notre association.

Elle a reçu le soutien et le parrainage du ministère de la Culture et de la Communication.

Il importe de bien la préparer. Merci de programmer des actions locales, qu'il s'agisse de concerts ou auditions, de visites d'instruments, d'ateliers de facture, de la mise en valeur des classes d'orgue, d'expositions, initiations, etc. Si nous pouvons réunir plusieurs centaines de manifestations, ce sera un succès.

Orgue en France se chargera de relayer ces initiatives par la médiatisation nationale de l'événement, la publication des manifestations sur le site Internet, etc.

**Envoyez-nous l'annonce de vos manifestations**, via le bulletin ad hoc (remis en pièce jointe), dans les meilleurs délais (**si possible avant le 25 mars**).

Vous découvrez le logo de cette journée, en tête de chapitre. Du matériel de communication (fond d'affiche, logos divers) est désormais à votre disposition pour donner une visibilité commune à ces manifestations (affiches, tracts, programmes, internet, agendas publics...)

- Nous disposons aussi d'un courrier-type pour votre curé et votre maire, afin de disposer de leur instrument et d'obtenir leur soutien à l'opération.
- Profitez également de ce Jour de l'orgue, pour inviter à vos manifestations les élus locaux, les administratifs de vos collectivités locales, ainsi que tout sponsor/mécène potentiel, afin de les sensibiliser au monde de l'orgue, ses atouts, ses questionnements et son avenir.
- Éléments de réponses aux questions qui pourraient vous être posées :

- Jour de l'orgue vis-à-vis des Journées du patrimoine (3<sup>e</sup> dimanche de septembre) : nous avons voulu distinguer ces deux dates, sachant que l'orgue est souvent associé aux Journées du patrimoine, mais aussi noyé dans des manifestations de tous ordres, donc moins identifiable.

- date : en principe *Jour de l'orgue* au singulier désigne le samedi 19 mai 2012, cœur de la manifestation ; mais bien entendu, les actions peuvent déborder sur le week-end (dimanche 20) voire le pont de l'Ascension (jeudi 17 et vendredi 18).

- gratuité ou pas : comme pour les Journées du patrimoine, il serait idéal que toutes les manifestations soient gratuites, afin de faciliter le libre accès de tous. Mais les contraintes budgétaires peuvent amener ici ou là à devoir demander un droit d'entrée ; dans ce cas, nous recommandons de pratiquer des tarifs modérés ou de faire appel à la générosité (quête).

**Toute demande ou question sur ce sujet est à adresser à Viviane Loriaut, à l'adresse :**

[jourdelorgue@orgue-en-france.org](mailto:jourdelorgue@orgue-en-france.org)

## Adhésions

À ce jour, nous enregistrons 1 134 membres. Du côté des associations d'amis de l'orgue, 95 associations ont répondu présent à ce jour. S'y adjoignent quelques sociétés, parmi lesquelles des entreprises de facture d'orgues ainsi que l'école de facteurs d'orgue d'Eschau. Nous comptons toujours sur vous pour diffuser dans votre entourage les informations et bulletins d'adhésion et de contribution au comité de soutien. Plus nous serons nombreux, plus nous serons visibles et reconnus.

Nous prévoyons de lancer dès que possible la campagne d'adhésion pour les résidents à l'étranger ; il nous faut au préalable traduire les documents.

## Fiscalité

Notre association remplissant les conditions pour être qualifiée d'*intérêt général à caractère culturel*, nous sommes habilités à émettre des reçus fiscaux attestant des dons ou versements ouvrant droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % du montant versé pour les particuliers (si vous êtes imposable, et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable – art. 200 du Code Général des Impôts) ou à une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des versements (dans la limite de 5/1000<sup>e</sup> du chiffre d'affaires) effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (art. 238 bis du CGI).

En pratique, nous délivrerons des reçus fiscaux pour les versements effectués en 2011, sur demande écrite au secrétariat accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse. Pour les dons et adhésions versés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, nous adresserons le reçu fiscal correspondant début 2013.

## Réunions régionales

Treize réunions se sont tenues en janvier et février, regroupant au total près de 500 personnes, à Marseille, Lyon, Nantes, Lille, Paris, Nancy, Strasbourg, Caen, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Montpellier et Besançon. Une est prévue le 17 mars à Chambéry. Merci à tous ceux qui ont aidé à leur organisation. Si vous jugez utile d'en tenir d'autres (à la condition de réunir un minimum de vingt personnes), n'hésitez pas à nous en faire part et nous aider à les organiser.

**Synthèse des réunions : un compte-rendu général des réunions est joint dans le présent envoi.**

## Commissions thématiques

Un peu plus de 130 membres se sont portés volontaires pour participer à ces travaux. Des membres du conseil d'administration ont été désignés comme représentants dans chacune des huit commissions réorganisées, et vont en amorcer le démarrage. Chaque commission vivra selon les modalités décidées par ses membres que ce soit pour les thématiques et priorités, le rythme et les modalités de travail, les productions prévues, etc. Tout ceci est un peu compliqué à démarrer, vu l'ampleur de la tâche, et explique les balbutiements initiaux, mais nous progressons.

Vous pouvez encore rejoindre une ou plusieurs d'entre elles si vous le souhaitez.

- 1- Enseignement, pratique amateurs ; animations, accompagnement-liturgie (*Pierre Méa*)
- 2- Ressources – Documentation (*Yves Lafargue*)
- 3- Médias – Communication (*Remi Dropsy*)
- 4- Projets et Événements – incluant le Jour de l'orgue (*Aude Heurtematte & Viviane Loriaut*)
- 5- Relations avec les institutions/collectivités/organismes culturels (*Philippe Lefebvre*)
- 6- Relations avec le milieu associatif (*Véronique Le Guen*)
- 7- Création (*Ghislain Leroy & Olivier Latry*)
- 8- Éthique, fonctionnement, déontologie, mécénat, sponsors (*Henri Chesnais*)

## Communication

Nous avons engagé pour six mois une attachée de presse spécialisée dans la musique pour mettre en œuvre un plan de communication focalisé sur le Jour de l'orgue. On visera les supports médias (presse, audio-visuel, Internet) les plus adaptés et les plus pertinents vis-à-vis de notre domaine et de nos actions. Orgue en France se concentrera sur les médias nationaux.

Un premier communiqué a été adressé début janvier pour présenter notre association et annoncer en avant-première le *Jour de l'orgue*. Un deuxième communiqué ainsi que diverses approches directes sont en cours d'établissement, focalisés sur le Jour de l'orgue ; ils devraient être diffusés fin mars.

Nous travaillons à la parution d'articles dans divers médias nationaux, qu'ils soient presse écrite, audio-visuelle ou Internet.

Il importe que nos membres (individuels et associatifs) prennent le relais auprès des supports locaux et régionaux. Ceci est vrai pour la préparation du Jour de l'orgue mais aussi sa couverture durant la journée. N'oubliez pas d'inviter journalistes et responsables de médias.

## Site Internet

La nécessité de définir un cahier des charges pour spécifier toutes les options que nous souhaitons a pris un peu de temps, mais c'était un préalable incontournable. Après avoir procédé à une mise en concurrence de quatre sociétés, nous avons signé le 15 février un contrat avec la société de communication Versalis. Elle travaille actuellement à la construction de notre site Internet. De notre côté, nous travaillons à la rédaction des contenus. Pour démarrer, la priorité sera bien sûr donnée au Jour de l'orgue. Le site devrait être en ligne début avril : <http://www.orgue-en-france.org>

Rappelons que ce site sera un outil essentiel de notre communication, une vitrine de notre association tant à l'extérieur qu'entre les membres.

Comme nous l'avions signalé dans notre Lettre n° 1, nous souhaitons agrémenter la page d'accueil d'un diaporama. Nous avons déjà reçu quelques belles photos et nous renouvelons l'appel afin d'accroître cette collection.

Nous privilégions les clichés qui donnent une image originale de l'orgue. Les photos seront sélectionnées en fonction de leurs qualités artistiques et techniques et de leur originalité.

En soumettant une photo, vous devrez indiquer :

- que vous en êtes l'auteur ;
- que vous cédez à titre gracieux à Orgue en France le droit de reproduction sur son site internet et d'autres supports de communication ;

- que vous autorisez le changement de format en cas de besoin.
- En cas d'utilisation, l'auteur de la photo sera mentionné.  
Pour tout contact sur ce projet, écrire à : [internet@orgue-en-france.org](mailto:internet@orgue-en-france.org)

## **Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis**

Réunions du bureau : 19 décembre, 11 janvier, 31 janvier, 9 février, 22 février, 29 février.  
Réunion du conseil d'administration : 4 février (prochaine réunion le 24 mars).

## **Réunion à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication (12 décembre 2011)**

Présents :

- pour la DGCA : Mme Anne Poursin, délégué à la musique, M. Dominique Ponsart, délégué adjoint à la musique, Mme Evelyne Lubert, responsable du bureau des orgues de la DGCA
- pour OEF : Remi Dropsy, François Gobillard, Olivier Latry, Philippe Lefebvre

Après avoir présenté OEF, son objet et ses buts, il a été fait un large tour d'horizon de la situation notamment concernant le nombre, la diversité et la vitalité des associations, les difficultés rencontrées (soutien à la création d'orgues neufs), la situation des orgues dans les cathédrales (orgues non protégés au titre des monuments historiques), diverses problématiques. Il a été convenu de se revoir pour approfondir les sujets qui concernent la DGCA.

## **Réunion avec le GPFO (23 janvier 2012)**

Présents :

- pour OEF : Olivier Latry, Viviane Loriaut, Philippe Lefebvre ;
- pour le GPFO : Bertrand Cattiaux, Michel Jurine, Laurent Plet, ainsi que Xavier Thomas, animateur du GPFO à l'UNIFA

Le GPFO (Groupement professionnel des facteurs d'orgues) est un syndicat patronal affilié à l'UNIFA, l'UNIFA étant affiliée au MEDEF. Son objectif est de défendre la profession auprès des pouvoirs publics et de pérenniser le métier et le savoir-faire des facteurs d'orgues par le biais du CNFA d'Eschau. [www.cnfafo-eschau.fr](http://www.cnfafo-eschau.fr)

Objectifs et actions à mener :

- Rassembler les organistes et facteurs d'orgue pour promouvoir l'orgue et revivifier une dynamique de développement dans un climat de confiance artistique ;
- Entreprendre des démarches communes auprès des institutions, des administrations, des médias ;
- S'associer pour certaines actions de communication (salon des Maires de France, salon du Patrimoine culturel).

Situation actuelle des facteurs d'orgues :

- Grosses difficultés en raison de la diminution importante des marchés publics ; peu de marchés privés contrairement à d'autres pays ; plusieurs fermetures d'entreprises ;
- Peu de visibilité à court et moyen terme ;
- Paradoxe entre le bon niveau général de la facture d'orgues (qui a évolué de manière significative dans les quarante dernières années) et la faiblesse du marché depuis que ce niveau est atteint ;
- Fragilisation de l'école de facture d'orgues d'Eschau (peu d'embauches d'apprentis par manque de travail et problème de pérennisation financière) ;
- Risque de perte de savoir-faire et de connaissances pour la conservation et l'entretien du patrimoine ;
- Insuffisance de réalisations en matière de création, ce qui ne facilite pas l'exportation.

Formation des facteurs d'orgues / CNFA d'Eschau

- Arrêt en 2011 de la convention avec l'Éducation nationale ;
- Soutien par le conseil régional d'Alsace, la direction de la création artistique du ministère de la Culture ;
- Projet de création d'un bac professionnel avec l'Éducation nationale, démarche en cours.

## Politique de l'État en matière d'orgues – Collectivités territoriales

En 2011, 6 ou 7 orgues classés sont restaurés, 1 ou 2 orgues non classés sont soutenus par la Direction générale de la création artistique (environ 60 instruments étaient aidés chaque année il y a vingt ans...) À noter qu'une trentaine d'orgues de cathédrales, dont la partie instrumentale n'est pas protégée au titre des monuments historiques, relèvent de la Direction générale de la création artistique ; certains sont aujourd'hui en très mauvais état de marche voire muets.

Orgues protégés : plus de mille orgues étant protégés, il n'y a plus guère d'instruments qui méritent une protection. Concernant les procédures, il est souhaité qu'il y ait plus d'écoute des facteurs, que ceux-ci puissent discuter avec les organistes, y compris pour les orgues protégés. Le GPFO déplore ne plus être représenté au sein de la commission supérieure des Monuments historiques.

Orgues neufs : l'effort de l'État pourrait être porté sur la création. La diminution importante des aides de l'État a entraîné l'arrêt de projets. Les communes propriétaires et les associations ont plus de difficultés à trouver des financements publics et privés depuis qu'il n'y a plus le soutien de l'État, ce soutien jouait un rôle moteur en « accréditant » le dossier auprès des collectivités.

Le GPFO estime que les organistes ne sont pas suffisamment associés aux procédures, dans des comités de pilotage ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans les commissions d'appels d'offres des DRAC et des communes. La présence d'organistes est jugée primordiale pour l'élaboration d'un programme de travaux fonctionnel, tout en laissant les marges de manœuvre à l'esprit créateur des facteurs d'orgues.

La sensibilisation des collectivités territoriales passe par des actions de lobbying auprès des associations des maires, des départements et des régions.

### Entretien des orgues

OEF et GPFO estiment que le nombre de visites est souvent insuffisant. Les organistes considèrent qu'il faut dissocier dans les contrats d'entretien le temps affecté à l'accord des anches du temps pour les réglages, petites réparations, reprise d'accord de tuyaux à bouche, etc. Compte-tenu du faible volume d'heures consacré, il n'y a souvent pas assez de temps.

Dans certains cas, les facteurs d'orgues et les organistes ont pu constater que l'entretien ne suivait pas toujours comme il le faudrait après des travaux de restauration ou de construction ; cette situation est analogue à celle parfois rencontrée après l'inauguration d'un orgue : tout retombe s'il n'y a pas une activité culturelle, un organiste qui provoque la dynamique, une association, etc.

### Orgues d'études

OEF estime qu'il y a un marché potentiel pour des orgues d'études de 2 jeux (2 claviers, pédalier, 2 tirasses, accouplement) tant pour des particuliers, des étudiants que pour les écoles de musique et conservatoires. Dans la mesure où plusieurs instruments feraient l'objet d'une commande groupée, les prix seraient alors plus abordables. Le GPFO indique que cela suppose un investissement de départ pour étudier la faisabilité et la mise en œuvre d'orgues d'études « en série » tout en garantissant une qualité technique et musicale. Le GPFO souhaite qu'un sondage soit fait auprès des organistes et enseignants pour mesurer l'importance de la demande.

## **Autres réunions et rencontres**

### **Association Le Paris des Orgues (18 janvier)**

Présents :

- Le Paris des orgues : Jean-François Guipont, président, Benjamin François, conseiller artistique du *Paris des Orgues*, des membres du bureau et du CA du *Paris des Orgues*.
- OEF : Viviane Loriaut, Philippe Lefebvre

Dans le cadre du Jour de l'orgue, l'association *Le Paris des Orgues* prévoit d'organiser un parcours à horaires décalés (concert-promenade) entre plusieurs lieux (neuf églises concernées). OEF et Le Paris des Orgues estiment que chaque année ce parcours doit concerner des lieux différents. Pour autant, beaucoup d'autres événements sont souhaités et attendus dans les églises de Paris. Les manifestations de ce concert-promenade, au même titre que toutes celles ayant lieu à Paris et en France, seront reprises sur le site internet d'OEF.

## **SNPAMC (Syndicat national professionnel des artistes musiciens des cultes) – 1<sup>er</sup> février**

Rencontre entre Éric Lebrun, nouveau président du SNPAMC, et Philippe Lefebvre.

Le SNPAMC est affilié à la CFTC.

Le SNPAMC organisera une exposition-rencontre-concert dans le cadre du Jour de l'orgue le dimanche 20 mai à Paris en l'église Saint-Médard (deux orgues et ensemble vocal).

Points évoqués :

- la situation des organistes en France ;
- la possibilité pour les organistes salariés de s'affilier au SNPAMC ;
- la suggestion que des organistes se retrouvent entre eux au niveau d'un diocèse (ou de la province ecclésiastique) pour se concerter, et demander à rencontrer les autorités religieuses de leur diocèse,
- la possibilité de demander au SNPAMC de les conseiller.

Des actions de formation initiale vont être mises en place par le SNPAMC (préparation à la carte professionnelle par exemple).

Par ailleurs le Diocèse de Lyon va mettre en place une carte professionnelle.

## **Conférence des Évêques de France (CEF) – 29 février**

Rencontre entre Emmanuel Bellanger (SNPLS-CEF), avec M<sup>me</sup> Anne-Violaine Hardel, responsable du service juridique de la CEF, et Remi Dropsy et Philippe Lefebvre.

OEF a fait part des difficultés, des problématiques, des attentes exprimées par ses membres.

Il est convenu qu'OEF adressera un courrier à la CEF pour exposer différents points.

Sur le plan juridique, la rencontre avec M<sup>me</sup> Hardel a permis de soulever le problème rencontré dans les cathédrales avec le CMN (voir compte-rendu des réunions régionales). Une note sera adressée par OEF au service juridique de la Conférence des Évêques pour résumer ces problèmes et la situation particulière des associations de proximité telles que les associations des amis de l'orgue, amis de la cathédrale, association de la maîtrise ou des chœurs de la cathédrale, etc. Toutes ces associations œuvrent non seulement pour la diffusion de la musique, la mise en valeur du patrimoine, mais aussi pour le culte lui-même. Il est donc indispensable que la CEF intervienne auprès des instances de l'État pour que ces associations ne soient pas taxées par le Centre des monuments nationaux lorsqu'elles organisent un concert payant dont le bénéficiaire, s'il y en a, contribue à la vie de l'association, au rayonnement de la cathédrale, parfois à l'entretien de celle-ci, à l'accord de l'orgue, etc., toutes choses qui rendent bien des services au culte lui-même.

## **Réunion nationale et Assemblée générale vendredi 2 et samedi 3 novembre 2012**

Notez dès à présent ces dates dans votre agenda. Nous les avons retenues car elles se situent pendant les congés scolaires de Toussaint mais hors du 1<sup>er</sup> novembre et du dimanche 4, de manière à permettre au maximum de personnes (en particulier celles qui ont des services religieux à assurer) d'y assister. Ces journées incluront des exposés, de la musique, des séances de travail et l'assemblée générale ordinaire.

Nous sommes en train de préparer le programme et la logistique.

Comme promis, elle ne se tiendra pas à Paris. Dès que nous aurons des informations plus précises, nous vous les ferons parvenir.

## **Jour de l'orgue 2013**

Il aura lieu les 5 et 6 mai 2013